

Séance du 12 novembre 2024  
Délibération n°8-3

L'an deux mille vingt-quatre le douze novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Michel MASQUÈRE.

- Présents : Mrs MASQUÈRE Michel, FURCY Alain, CASTEX Jean, BAZART Michel, BOTTAREL Sébastien, DEVAUTOUR Florian, FERRANDI François, FINI Sandro et WEIHSS Pascal
- Mmes ARTIGUES Martine, BOUIN Florence et NSIRI Marielle

Excusés : GUALTER Marie-Christine et CARLINI Claude

Mr DEVAUTOUR Florian a été nommé secrétaire.

**Objet : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 BUDGET VILLAGE VACANCES 2024**

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à l'obligation d'amortissement des immobilisations et d'écritures de reprises de subventions Il convient donc d'ouvrir un crédit budgétaire en recettes d'investissement aux l'article 28138 / 28158 / 28188 et en dépenses de fonctionnement à l'article 6811 tels que présentés ci-après :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote les crédits nouveaux ci-après :

Chapitres	Articles	Section fonctionnement	Crédits Votés	Crédits Supplémentaires
040 (I/R)	28138	Amortissement autres constructions	0 €	+200 €
	28158	Amortissement autres installations, matériels	0 €	+200 €
	28188	Amortissement autres	0 €	+600 €
021 (I/R)		Virement de la section d'exploitation	25 529.19 €	-1 000 €
042 (F/D)	6811	Dotation aux amortissements	0 €	+1000 €
023 (F/D)		Virement à la section d'investissement	25 529.19 €	-1 000 €
		<b>Dépenses</b>	<b>25 529.19 €</b>	<b>0</b>
		<b>Recettes</b>	<b>25 529.19 €</b>	<b>0</b>

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Nombre de membres en exercice : 12  
Nombre de membres présents : 12  
Nombre de suffrages exprimés : 12  
VOTES : Contre 0 Pour 12  
Date de convocation : 06 novembre 2024  
Date d'affichage :  
Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous-Préfecture de SAINT-GAUDENS

